

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)	Jury par défaut	Autres candidats	128	1457	1117	985	138
		Bacheliers technologiques toutes séries	22	181	109	109	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	379	295	250	34	24,6 %
			Masculin	1078	822	735	104	75,4 %
			Total	1457	1117	985	138	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	37	16	16	2	12,5 %
			Masculin	144	93	93	14	87,5 %
			Total	181	109	109	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	18	0	0	0	0 %
				Sans mention	373	156	137	32	23,4 %
				AB	491	431	397	68	49,6 %
				B	413	394	347	33	24,1 %
				TB	121	119	97	4	2,9 %
				TBF	6	6	3	0	0 %
				Total	1422	1106	981	137	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	13	5	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	6	2	0	0	0 %
				B	4	3	1	1	100 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	24	11	4	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	60	16	16	1	6,3 %
				AB	59	40	40	5	31,3 %
				B	44	39	39	9	56,3 %
				TB	15	14	14	1	6,3 %
				Total	181	109	109	16	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1109	885	865	98	71 %
			En réorientation	276	198	98	33	23,9 %
			Non scolarisés	24	8	4	1	0,7 %
			Scolarité étrangère	16	8	7	3	2,2 %
			Autres	32	18	11	3	2,2 %
			Total	1457	1117	985	138	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	149	97	97	14	87,5 %
			En réorientation	23	9	9	0	0 %
			Non scolarisés	7	2	2	2	12,5 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	181	109	109	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1271	1041	927	128
			Autres doublettes	116	48	41	4
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques (10903)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	91,6 %	95,6 %	95,8 %	97 %
		Autres doublettes	8,4 %	4,4 %	4,2 %	3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques (physique-chimie, mathématiques, sciences de l'ingénieur), en anglais et en français.	Notes de Première et Terminale pour les matières scientifiques et l'anglais. Notes de Première et résultats des épreuves anticipées du baccalauréat en français. Résultats des épreuves des enseignements de spécialité pour les candidat.es déjà bachelier.e.s	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail. Acquisition de la démarche scientifique	Notes et appréciations des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale. Champ « Méthode de travail » de la fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Autonomie. Capacité à s'investir. Capacité à fournir des efforts. Concentration en classe.	Notes et appréciations des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale. Champs « Autonomie » et « capacité à s'investir » de la fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Projet de formation motivé. Capacité à réussir dans la formation. Cohérence du projet.	Projet de formation motivé.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen (hors et dans l'établissement), participation à une cordée de réussite, activités associatives, éventuelles certifications	Champ « Activités et centres d'intérêt » rempli par le candidat. Champ « Engagement » de la fiche avenir.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères conduisant à ne pas classer un candidat sont :

- pour les candidats préparant un baccalauréat général : des spécialités de Première et/ou Terminale incohérentes avec notre formation
- pour les candidats préparant un baccalauréat technologique : tout autre série que STL et STI2D
- des résultats dans les spécialités scientifiques de Première et/ou Terminale jugés insuffisants
- un comportement inadéquat en Première et/ou Terminale (absentéisme, retards répétés injustifiés, manque de travail, bavardages intempestifs...) qui ne serait pas abordé dans la lettre de motivation
- l'absence de projet motivé en particulier dans le cas d'une réorientation ou une reprise d'études.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous traitons les candidatures par une analyse individuelle et complète de chaque dossier par un enseignant du département Mesures Physiques de l'IUT d'Orsay. La plateforme Parcoursup calcule automatiquement une moyenne en fonction de nos coefficients. Toutefois la note du candidat n'est pas uniquement calculée par l'algorithme de Parcoursup, mais fait appel à une seconde note basée sur les informations non numériques (appréciations des professeurs, assiduité, projet de formation motivée, etc.). Le classement du candidat est ensuite obtenu par moyenne de ces 2 notes (celle basée sur les notes et celle basée sur les appréciations), puis par application des quotas fixés par le rectorat et qui nous sont imposés (pour la session 2024 : 11% d'étudiants boursiers et 20% de bacheliers technologiques).

Les critères généraux d'examen des vœux sont rappelés ci-dessous :

- critère essentiel (75%) : résultats académiques en Première, Terminale pour les matières scientifiques (Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur et éventuellement d'autres matières scientifiques selon la filière), niveau en anglais, résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et notes au baccalauréat pour les candidats déjà bacheliers.
- critère très important (10%) : méthodes de travail et l'acquisition de la démarche scientifique
- critère important (10%) : autonomie, capacité à s'investir et à fournir des efforts et la concentration en classe
- critère complémentaire (5%) : projet de formation motivé

Lors de l'établissement du classement, les étudiants n'ayant pas les notes requises notamment dû à la spécificité de leur parcours ou de leur établissement (établissements internationaux par exemple), verront leur dossier ressortir avec la mention de notes manquantes. Le calcul intègre une neutralisation des notes dans ce cas.

Taux de classement pour la phase principale en 2025 :

* Tous les candidats sauf les Bac technologiques :

- 1117 classés sur 1457 (taux de classement = 76.7 %)
- 120 places initialement réservées sur Parcoursup (9 classés par place)

* Bacheliers technologiques toutes séries :

- 109 classés sur 181 (taux de classement = 60.2 %)
- 30 places initialement réservées sur Parcoursup (4 classés par place)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons fortement aux candidats de rédiger une lettre qui ne soit pas une lettre-type sous peine de voir leur candidature pénalisée. Il est important d'y expliciter notamment le choix de notre formation comparée aux autres formations existantes en physique (CPGE, Licence de Physique, ...). Cette lettre doit également donner des éléments d'explication lorsque le dossier est atypique, en particulier dans le cas d'une réorientation ou d'une reprise d'études. Nous rappelons que les appréciations des professeurs de Première et Terminale sont lues pour chaque dossier par des enseignants de l'IUT. Un candidat dont le comportement s'est fortement dégradé dans certaines matières, même non liées à la formation, est généralement pénalisé. A l'opposé, un candidat avec un comportement positif ou dont le projet de formation motivé montre un engouement particulier pour la formation, se voit généralement attribuer une note supérieure et son classement peut "remonter" de manière significative.

Signature :

Christophe Colbeau-Justin,
Directeur de l'établissement I.U.T d'Orsay -
Université Paris-Saclay